

« #RestezChezVous, #ConsommezChezEux »

Le Conseil du Commerce de France et Petitscommerces se mobilisent pour offrir une solution numérique permettant aux commerçants et artisans de proximité de poursuivre en partie une activité durant la crise COVID-19, et lancent un appel aux consommateurs

Afin d'accompagner les commerçants et artisans indépendants de proximité qui sont de plein fouet impactés par la crise et le confinement, le Conseil du Commerce de France et Petitscommerces se mobilisent pour promouvoir une démarche permettant aux commerçants et artisans qui ne disposent pas d'outils de visibilité numérique de poursuivre en partie une activité durant la crise. Cette action s'inscrit dans la lignée des engagements d'ores et déjà pris par le CdCF pour valoriser le rôle du numérique au service du commerce de proximité, et notamment la publication d'un guide dédié en 2019.

Une plateforme dédiée www.soutien-commerçants-artisans.fr a été lancée en ce début de semaine. Elle permet aux artisans et commerçants indépendants, qui sont encore trop souvent éloignés du numérique et qui ne disposent d'aucun moyen d'encaisser du chiffre d'affaires via un outil e-commerce, de s'inscrire gratuitement pour permettre à leur clientèle d'acheter leurs produits ou services sous forme de bons d'achat en ligne, à utiliser physiquement après la crise. Ce dispositif leur permet ainsi d'obtenir de la trésorerie immédiatement.

En 5 jours, le site développé par Petitscommerces a d'ores et déjà comptabilisé plus de 300 inscriptions de commerçants de 50 villes en France, petites villes comme grandes métropoles, qui cumulent plus de 6000 euros de commande en bons d'achat.

L'ensemble des artisans et commerçants du territoire sont invités à s'inscrire et à communiquer avec leurs clients sur ce dispositif sur leurs réseaux sociaux, ou sur leur vitrine, s'ils ne disposent pas de vecteur de communication digitale.

Concrètement, comment fonctionne www.soutien-commerçants-artisans.fr ?

L'inscription du commerçant est gratuite, et le consommateur peut consulter le site librement également. L'inscription est réalisée en quelques clics. Chaque commerçant dispose d'une page dédiée sur la plateforme où il peut proposer des bons d'achat de 20, 50 ou 100 euros.

Le site envoie chaque semaine aux commerçants le montant des bons d'achat commandés minoré des frais de la plateforme et bancaires (4%) sans aucune commission de gestion sur ce service.

Les clients peuvent alors acheter en quelques clics leurs bons d'achat, à utiliser chez leur artisan ou leur commerçant après la crise, ou pendant celle-ci, si leur commerçant a mis en place un service de livraison à domicile, par exemple.

Un appel lancé aux consommateurs : « Restez chez Vous, Consommez chez Eux »

Si l'objectif est de faire connaître ce dispositif rapidement auprès des commerçants, il est aussi et surtout de le faire connaître auprès des consommateurs, afin que ces derniers se mobilisent pour accompagner leurs commerçants pendant cette période, et achètent des bons d'achat en ligne.

« Nous souhaitons accompagner les artisans et commerçants de proximité dans cette période difficile, et inédite. Les solutions digitales sont l'une des réponses possibles pour les aider à traverser cette crise ; nous souhaitons vivement qu'ils puissent se tourner vers cette plateforme de soutien, afin que leurs clients puissent disposer d'une solution pour les accompagner à traverser cette période », souligne William Koeberlé, Président du CdCF.

« Nous recevons de nouvelles inscriptions toutes les heures, et les commandes affluent de toute la France, l'élan de solidarité envers les petits commerçants est impressionnant. Aujourd'hui, nous voulons dire aux consommateurs : les commerçants indépendants de votre quartier ont toujours été là pour vous. Vous pouvez les aider maintenant et simplement en commandant un bon d'achat utilisable toute l'année ! », explique Jonathan Chelet, le cofondateur de Petitscommerces.

Les consommateurs sont également incités à inviter leur commerce favori à s'inscrire sur la plateforme, via un dispositif lancé sur les réseaux sociaux et incitant à un très large partage citoyen de l'initiative.

Contacts presse :

CdCF :

Agence Vingt-Quatre

Karen PATOUILLET – 06.29.90.94.93

Aziliz PRODOMME – 06.35.83.31.84

Petitscommerces :

Jonathan Chelet – 06.77.52.66.89